

Brevet Professionnel Fleuriste

Le métier

Un métier d'artiste... Un métier d'artisan ...

En poursuivant votre cursus de **Fleuriste** avec le Brevet Professionnel, vous vous préparez à devenir un ouvrier qualifié.

Vous serez ainsi en capacité de réaliser des travaux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques, de participer à l'approvisionnement et à la gestion des stocks, de négocier, vendre, conseiller et fidéliser les clients, de participer à l'animation de la surface de vente et d'assurer la gestion commerciale du magasin, avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

L'apprenti(e) BP Fleuriste développe ses savoir-faire et en acquiert de nouveaux.



Approfondir ses savoir-faire :

- Organiser la maintenance du magasin et de l'atelier.
- Assurer la vente de productions florales, de services et gérer les commandes complexes.
- Réaliser tous travaux de fleuristerie avec une parfaite connaissance des techniques florales en faisant preuve de créativité et en prenant en compte la réalité économique.
- Organiser le travail au quotidien tant à l'atelier qu'au magasin.
- Tenir les documents de base nécessaires à la gestion et analyser ses résultats.

La formation

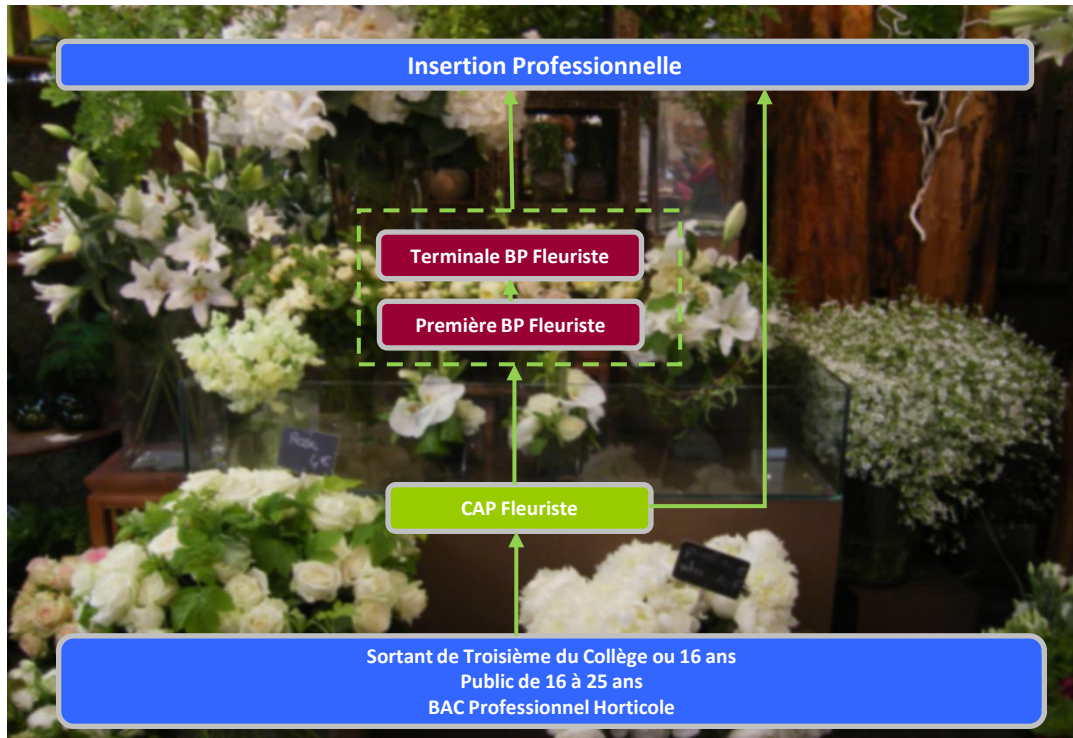
Les matières préparées à l'examen :

Enseignement général	Enseignement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> • Expression française et ouverture sur le monde • Anglais 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique professionnelle • Technologie professionnelle • Reconnaissance des végétaux • Botanique • Arts appliqués • Techniques commerciales, vente • Gestion, comptabilité • Environnement économique, juridique et social

Modalités de la formation :

- Contrat d'apprentissage sur deux ans
- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFA

La filière fleuristerie



Les perspectives professionnelles

Titulaire du BP, vous serez un technicien qualifié qui exerce son activité dans un atelier floral, en magasin ou au rayon spécialisé d'une grande surface.

Vous serez capable de :

- Gérer une petite équipe
- Organiser son travail et celui de son équipe
- Conseiller les ouvriers et les apprentis



Après le BP Fleuriste il est possible, soit de préparer un Brevet de Maîtrise (BM) Fleuriste (en 2 ans), soit d'accéder aux fonctions de collaborateur de chef d'entreprise.